



LE CANAL SAINT-MARTIN A REFAIT SON LIT !

SOMMAIRE

P6

Dossier

Retour sur les travaux du canal Saint-Martin

P13

Histoire et Vies du 10^e

Les écoles « Jules Ferry » de l'arrondissement

P10

Le 10^e en mouvement

Ouverture de la crèche Bichat :
la petite enfance reste une priorité pour le 10^e

P16

Fluctuat Nec Mergitur

La République rend hommage
aux victimes des attentats

RETOUR EN IMAGES



L'EURO SE PASSAIT AUSSI DANS LE 10^e !

Le 10^e se met à l'heure des Championnats d'Europe de football ! Le week-end des 18 et 19 juin derniers, la Mairie du 10^e a organisé un tournoi de football en partenariat avec l'AJAM et le CRL10.

Pendant deux jours, 16 équipes de 7 joueurs âgés de 8 à 11 ans d'une part, de 12 à 15 ans d'autre part, se sont affrontées dans une ambiance festive, en présence de Paul Beaussillon, élu du 10^e chargé de la jeunesse et du sport.



REGARDS CROISÉS SUR L'AIDE D'URGENCE

Pendant plus d'un mois, le Samu social de Paris a exposé sur les grilles du parvis de la gare de l'Est 28 portraits tirés de la série "Dans les yeux" de Grégory Favre. Le photographe s'est rendu pendant une année dans les structures du Samu social de Paris : centre d'hébergement d'urgence, Lits Halte Soins Santé (LHSS), lits d'accueil médicalisés ainsi que de nombreux hôtels sociaux. Ses très beaux clichés illustrent les liens tissés entre les travailleurs sociaux et les sans-abris dans des situations de précarité.



LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.

Rédaction : Jean-Baptiste Marchioni
Tél. : 01.53.72.10.00

Crédits photographiques : Jean-Claude Moser/Mairie de Paris, Henri Garat/Mairie de Paris, Jean-Baptiste Gurlat/Mairie de Paris, Michel Tiard, Marc Verhille/Mairie de Paris, Pascal Dhennequin/Mairie de Paris, François Grunberg/Mairie de Paris, Mathieu Delmestre, Ministère de l'Éducation nationale, Elise Fajgeles, Catherine Moreau, Stéphane Pecas, Muriel Lasson/ICF Habitat, Sophie Robichon/Mairie de Paris, Architecte Voyer – SAGP – AEAT.

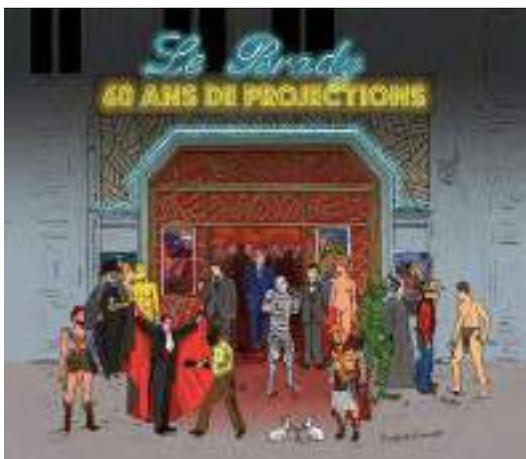
Réalisation : Agence Bolivie.

Impression : Imprimerie de Compiègne
Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo

60 ANS DE PROJECTIONS POUR LE BRADY !

À l'occasion des 60 ans du cinéma Le Brady, la médiathèque Françoise Sagan accueille jusqu'au 18 septembre une exposition consacrée à cette figure emblématique du boulevard de Strasbourg. Programmes d'époque, affiches d'hier et d'aujourd'hui, cette expo nous plonge dans l'histoire du lieu. Le vernissage a eu lieu le 8 juin dernier en présence de Jean-Pierre Mocky, qui fut directeur du cinéma pendant près de 15 ans.



Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10^e, en version consultable, téléchargeable et audio : www.mairie10.paris.fr

Madame, Monsieur,

Lors des dernières élections municipales, je me suis engagé à ouvrir une salle de consommation à moindre risque, à destination des usagers de drogues les plus précarisés qui sont présents quotidiennement depuis des années dans les quartiers de la gare du Nord et de Barbès-La Chapelle.

La loi de santé publique adoptée en décembre dernier par le Parlement rend désormais possible ce projet en l'inscrivant clairement dans une démarche de réduction des risques.

Les objectifs recherchés sont doubles, de santé publique et de tranquillité pour le quartier : d'une part améliorer la situation sanitaire et sociale des toxicomanes, notamment concernant le taux de contamination au VIH et aux hépatites, et d'autre part réduire les nuisances liées à la consommation de drogues dans l'espace public. Plusieurs études scientifiques ont clairement montré les bénéfices apportés par de telles structures dans de nombreuses villes européennes.

Le lieu qui a été retenu pour cette expérimentation est un local situé dans l'enceinte de l'hôpital Lariboisière, avec une entrée spécifique donnant sur la rue Ambroise Paré. Des travaux, financés par la Ville de Paris, sont actuellement réalisés pour aménager ce local en vue d'une ouverture à l'automne 2016.

La salle de consommation à moindre risque sera gérée par l'association Gaïa. Son fonctionnement sera financé par l'Agence régionale de santé et fera l'objet d'une évaluation scientifique par l'INSERM sur le plan sanitaire mais aussi sur le plan social, pour mesurer son insertion dans le quartier et ses effets sur la tranquillité publique. Les services de police et de justice sont étroitement associés à la mise en œuvre de ce projet et les habitants et associations de quartier seront invités à participer au comité de suivi local avec l'ensemble des partenaires concernés.

Je sais que cette initiative suscite des interrogations et parfois des inquiétudes chez certains habitants. Mais je suis convaincu que c'est un enjeu majeur de santé publique, et que cette salle apportera une amélioration de la qualité de vie dans un secteur très marqué par la consommation de drogues et où nous avons besoin de mettre en place de nouveaux outils de prévention.

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement



 @RemiFeraud

Les objectifs d'une salle de consommation de drogues à moindre risque sont doubles, de santé publique et de tranquillité pour les riverains.

Je suis convaincu que cette salle apportera une amélioration de la qualité de vie dans un secteur très marqué par la consommation de drogues.

BUDGET PARTICIPATIF : VOUS PROPOSEZ, VOUS DÉCIDEZ !

Mis en place en 2014, le budget participatif est une innovation démocratique majeure. Tous les Parisiens, sans condition d'âge ni de nationalité, peuvent se prononcer directement sur l'affectation de 5% du budget d'investissement de la Ville. Les Parisiens disposent donc de près d'un demi-milliard d'euros pour la période 2014-2020.

Pour cette édition 2016, la Ville consacre une enveloppe de 100 millions d'euros, dont 30 millions pour les quartiers populaires et 10 millions pour les écoles et les collèges. Dans le 10^e, l'enveloppe s'élève cette année à 4.076.222 euros, dont 1.436.140 euros dédiés aux quartiers populaires.



RETOUR SUR LES ÉDITIONS 2014 ET 2015

Deux éditions du budget participatif ont déjà eu lieu avec toujours une forte participation des habitants du 10^e. Plusieurs projets votés les années précédentes sont déjà à l'étude :

- > Pour que revive le Faubourg Saint-Martin
- > Création d'un espace vert partagé rue Louis Blanc
- > Réaménagement et végétalisation de la place située au carrefour des rues Louis Blanc, Philippe-de-Girard et Cail

Le projet « Sécurisation de la piste cyclable quai de Valmy » en est quant à lui à la phase de lancement des procédures en vue de sa réalisation.

LE VOTE DU BUDGET
PARTICIPATIF 2016 AURA
LIEU DU 16 SEPTEMBRE
AU 2 OCTOBRE.

LIEUX DE VOTE
À RETROUVER SUR
WWW.MAIRIE10.PARIS.FR

À VOS AGENDAS : Le Forum des Associations et des acteurs de la vie locale du 10^e aura lieu dimanche 18 septembre.

LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif est un processus qui comporte différentes étapes tout au long de l'année. La réalisation des projets votés n'est pas immédiate et nécessite un certain temps.

Pour cette édition 2016, 3 158 projets ont été déposés sur le site budgetparticipatif.paris, dont 139 dans le 10^e arrondissement.

Parmi ceux-ci, les projets de même nature ou concernant un même lieu peuvent faire l'objet d'ateliers de co-construction, comme ceux qui se sont tenus à la Mairie du 10^e. Cela permet aux porteurs de projets et aux personnes associées de se rencontrer afin de bâtir un projet commun.



RUE GUSTAVE GOUBLIER, FUTURE RUE VÉGÉTALE DU 10^e



D'ici à 2020, la Mairie de Paris prévoit d'aménager vingt « rues végétales », une par arrondissement. Dans le 10^e, c'est la rue Gustave Goublier, qui relie les deux grands axes que sont le boulevard de Strasbourg et la rue du Faubourg Saint-Martin, qui a été identifiée comme la future rue végétale du 10^e.

Qu'est-ce qu'une rue végétale ?

Dans les rues végétales, la circulation automobile est absente ou apaisée, afin de donner la priorité aux piétons et aux mobilités douces. La Ville s'appuie sur une large gamme d'aménagements et le renforcement de la présence végétale : plantation d'arbres, végétalisation des trottoirs, création de murs végétalisés de plantes grimpantes etc.

La rue végétale s'inscrit dans les actions visant à installer la nature au cœur de la ville dense : la végétalisation permet notamment de favoriser le rafraîchissement de la ville et de lutter contre la pollution atmosphérique.



LE CANAL SAINT-MARTIN A REFAIT SON LIT !

Au début de l'année, de janvier à avril, le canal Saint-Martin a été mis à sec afin d'y réaliser d'importants travaux. Les boues, vases et objets en tout genre ont été évacués, triés et recyclés lorsque cela était possible.

Le fond du canal a ensuite été curé et certains piliers de pont rénovés. Les écluses ont fait l'objet d'une révision complète : nettoyage, réparation ou remplacement des équipements techniques, rénovation des maçonneries,

amélioration des circulations techniques aux abords des écluses pour la sécurité des personnels d'exploitation... L'eau est revenue au début du mois d'avril, et la navigation a repris son cours.

POURQUOI DE TELS TRAVAUX ?

Le canal n'a pas été vidé depuis l'hiver 2001-2002 : avec le temps, les boues et les vases se sont accumulées au fond. Celles-ci doivent donc être collectées et transférées par camions dans des péniches sur le canal Saint-Denis avant de les évacuer par voie fluviale. Des analyses de la qualité de ces vases seront effectuées pour les orienter vers les filières de traitement adaptées.

Pour procéder à de tels travaux, le canal doit avant tout être mis à sec. Un barrage étanche est ainsi installé en amont de l'écluse de la Villette en laissant l'eau s'écouler vers l'aval, sous la voûte du Temple et jusqu'à la Seine. Un second barrage étanche est ensuite installé entre l'écluse du Temple et la voûte du Temple pour pouvoir assécher l'écluse.

Une fois la vidange du canal accomplie, le fond des biefs (sections du canal comprises entre deux écluses) est curé et nettoyé. Certaines culées de ponts et passerelles (piliers situés sur chaque rive) sont rénovées : remplacement de pierres d'escaliers usées et rénovation des maçonneries.



Anne Hidalgo et Rémi Féraud à bord à bord d'un vaisseau de granit de 3,5 tonnes à l'occasion de la remise en eau du canal.



QUE TROUVE-T-ON AU FOND DU CANAL ?

La mise à sec des canaux de Paris est toujours l'occasion de trouver de très nombreux objets plus ou moins insolites. À chaque chômage, le service des canaux de la Mairie de Paris dresse un inventaire de ces trop nombreuses incivilités.

Cette année, outre les 9 000 tonnes de sédiments, ont été repêchés dans le canal des vélos, des motos, des caddies, des pneus, des matelas, une baignoire, un magnétoscope, et même un drone !

LE CHÔMAGE DU CANAL EN QUELQUES CHIFFRES

17 ESPÈCES DE POISSONS
ont été recensées lors de la pêche de sauvegarde

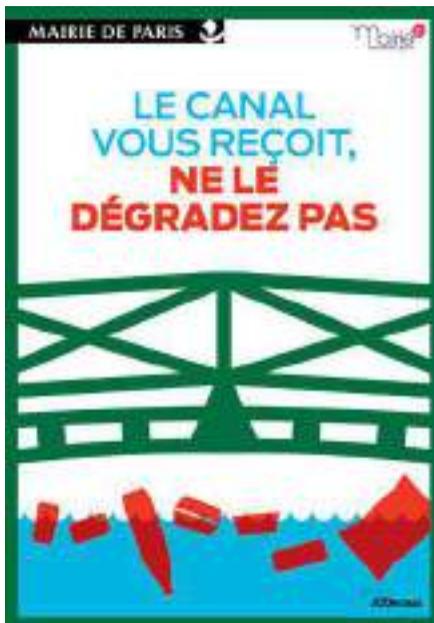
Le plus gros poisson mesurait

1,20 MÈTRE (un silure glane)
et une carpe pesait **16** KG

257 TONNES DE GROS DÉCHETS
ont été récupérés dont :

182 vélos **55** chaises
51 caddies **23** motos et scooters





CANAL SAINT-MARTIN, ÉVITEZ DE LUI NUIRE !

Aux beaux jours, le canal Saint-Martin est un site très prisé pour pique-niquer et se promener. Son succès se traduit par un excès de déchets abandonnés le long de ses berges. En soirée, l'alcoolisation massive de certains usagers du canal peut occasionner des nuisances sonores importantes.

Afin de lutter contre ces incivilités et favoriser les comportements responsables, la Ville de Paris a lancé pendant tout l'été une campagne d'affichage destinée à sensibiliser Parisiens et touristes. Elle a également intégré le canal dans son dispositif estival de propreté, mis en place en 2011.

Par ailleurs, des sacs en papier kraft recyclables destinés aux reliefs de repas sont distribués aux pique-niqueurs. La présence policière a été renforcée et des correspondants de nuit déambulent sur place pour sensibiliser sur les nuisances sonores, l'alcoolisation, la propreté. Des toilettes mobiles ont été installées ainsi que des bennes destinées à la collecte des déchets. Enfin, tous les dimanches matin, la direction de la propreté effectue un nettoyage renforcé des lieux, y compris du plan d'eau à l'aide d'un bateau nettoyeur.

Mégots, bouteilles, cannettes, gobelets, emballages, trop de déchets peinent encore à trouver le chemin des 30 000 corbeilles parisiennes. S'agissant des nuisances sonores, l'observatoire du bruit en Île-de-France Bruitparif va installer des sonomètres le long du canal afin d'obtenir des mesures objectives des nuisances sonores, de leur intensité et de leur origine et d'en établir un tableau de bord précis.

Quand les Parisiens montrent l'exemple

Le 20 septembre 2014 et le 29 mai 2015, au cours de l'opération «Clean up day», les Parisiens ont joué les agents de propreté d'un jour pour nettoyer les berges du canal Saint-Martin. Gilets fluos sur le dos, ils ont mis la main à la pâte pour rendre un peu de leur superbe à ces pavés qui attirent beaucoup de monde.

Depuis, d'autres initiatives ont vu le jour, comme celle lancée par la Ville de Paris : « Paris fais-toi belle ! » qui encourage les habitants à procéder à un nettoyage participatif d'un quartier. Cette opération annuelle a déjà eu lieu deux fois : le 23 mai 2015 dans le bas du Faubourg Saint-Denis et le 4 juin dernier dans le quartier de La Chapelle.

LE DISPOSITIF ESTIVAL DE PROPRETÉ DU CANAL EN QUELQUES CHIFFRES :

- > 122 CORBEILLES DE RUE munies d'éteignoirs à cigarettes, auxquelles s'ajoutent 50 corbeilles amovibles
- > 4 COLLECTES QUOTIDIENNES DE CES CORBEILLES, la dernière étant à 22h30
- > 12 GRANDS CONTAINERS ont été ajoutés cette année
- > 3 COLONNES À VERRE SUPPLÉMENTAIRES, portant le nombre total à 6
- > 6 BLOCS URINOIRS MOBILES ET UNE CABINE complètent l'offre de toilettes ouvertes au public
- > 4 NETTOYAGES HEBDOMADAIRES DU PLAN D'EAU, dont un le dimanche
- > 10 GRANDS PANNEAUX D'INFORMATION ont été installés



Exposition « Les Vies Censurées » de Xecon Uddin

Pendant toute la durée de la manifestation, l'exposition « **Les Vies Censurées – Les histoires effrontées de l'âme queer** » de l'artiste bangladais Xecon Uddin était installée dans la Rotonde de la Mairie. Photographies,

LA QUINZAINE DES FIERTÉS DANS LE 10^e

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Réfugiés, le 20 juin, et de la Quinzaine des Fiertés qui a lieu chaque année avant la Marche des Fiertés, la Mairie du 10^e a proposé plusieurs manifestations sur le thème : « Regards sur les persécutions des personnes LGBT à travers le monde. »

installations, dessins racontent les persécutions subies par les personnes LGBT dans le monde. Un hommage a été rendu par l'artiste et les élus aux victimes de l'attentat dans la boîte gay Le Pulse, à Orlando, survenu quelques jours avant le vernissage de l'exposition.

Deux **projections suivies de débats** ont été organisées. Le documentaire « Les Portes d'Arcadie » porte sur l'action de l'association ARDHIS.



Celle-ci accueille, dans des locaux prêtés par la Mairie du 10^e, des demandeurs d'asile LGBT afin de les aider à obtenir l'asile en France. Le débat qui a suivi réunissait le directeur général de l'OFPPA, un responsable de HCR Paris, un magistrat et un médecin.

La projection du classique « My Beautiful Laundrette » de Stephen Frears était organisée par le cinéma « Le 7^e genre » et a eu lieu au cinéma Le Brady.

DOUBLE EXPO POUR LA JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Réfugiés, une double exposition de photographies a pris place pendant une dizaine de jours dans le Hall de la Mairie du 10^e.

« **La Route** » Grèce / Serbie : sur la route des réfugiés de la photographe Livia Saavedra propose de la suivre dans ses voyages sur les îles de Lesbos et de Chios en Grèce ainsi qu'en Serbie, à la rencontre des bénévoles et du personnel médical de WAHA International. Cette association, qui travaille en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe, a pour but d'améliorer les infrastructures de santé et de former le personnel local.



Exposition « La Route » Grèce / Serbie

« **Les Déplacés** » Enfants d'Irak des photographes James Haddadi et Moayed Assaf, a été proposée par Lionel Barbe et propose des clichés pris dans les camps de réfugiés de la région d'Erbil et de Souleimaniye durant l'été 2015. Ce témoignage photographique constitue aussi le relais d'un appel au soutien de ces enfants dans le cadre d'un programme d'aide porté par l'association Kurdistan Liberté.



Exposition « Les Déplacés » Enfants d'Irak

La médiathèque Françoise Sagan a accueilli une **lecture de témoignages** par la compagnie de théâtre « Poulailleur & Cie » du Centre LGBT de Paris, d'après le livre « Les condamnés – Dans mon pays, ma sexualité est un crime » de Philippe Castetbon. Elle a été suivie d'un échange avec l'auteur et Frédéric Chaumont, président de l'ARDHIS.



Enfin, un **débat sur l'histoire et l'actualité des mouvements LGBT en Turquie** a clos cette quinzaine. Organisé par l'ACORT, il rassemblait deux intervenants respectivement de l'association turque Kaos GL, qui lutte contre les discriminations relatives à l'homosexualité et pour les droits des réfugiés LGBT, et de HEVI LGBTI, première initiative LGBT kurde, formée en septembre 2013 au cœur de la révolte de Gezi à Istanbul.



LA RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE EN PARTIE RENDUE AUX PIÉTONS

Du 4 juillet au 15 octobre, la rue du Faubourg du Temple va faire l'objet de travaux de réaménagement entre le quai de Valmy et la rue Yves Toudic. Dans la continuité de l'aménagement réalisé entre la place de la République et les rues Yves Toudic et de Malte, cette partie du faubourg deviendra piétonne, avec interdiction à la circulation des véhicules sauf les lignes de bus RATP, riverains, taxis et livraisons. Les trottoirs seront élargis, et la chaussée rehaussée pour abaisser la bordure du trottoir. Enfin, 60 places de stationnement supplémentaires pour les vélos seront créées. Pour plus d'informations sur les travaux, rendez-vous sur www.mairie10.paris.fr

69 LOGEMENTS SOCIAUX ET 1 GYMNASSE INAUGURÉS PASSAGE DELESSERT

Fin mai, Ian Brossat et Jean-François Martins, adjoints à la Maire de Paris chargés respectivement du logement et des sports, ainsi que le Maire du 10^e Rémi Féraud ont inauguré un immeuble comprenant 69 logements sociaux, 1 gymnase et 1 salle polyvalente. Situé à quelques pas du canal Saint-Martin, la réalisation de ce programme alliant logements et équipements publics a été dirigée par ICF Habitat La Sablière, le bailleur social de la SNCF et imaginé par Vincent Parreira du Cabinet AAVP Architecture. Situé à l'angle de la rue Pierre Dupont et du passage Delessert, l'immeuble s'intègre harmonieusement au quartier avec sa façade en bois. Semi-enterrés, le gymnase et la salle polyvalente appartiennent à la Ville de Paris et accueilleront dès la rentrée de nombreuses activités sportives.



PETITE ENFANCE : UNE PRIORITÉ POUR LE 10^e

Le 30 mai dernier, Anne Hidalgo a célébré l'ouverture de la millième place en crèche créée depuis le début de son mandat en inaugurant un nouvel équipement de 66 berceaux situé rue Bichat. Cette nouvelle crèche municipale fait partie du programme Bichat-Temple mené par Paris Habitat et imaginé par l'architecte Alexandre Chemetoff. Outre la crèche, il comprend 90 logements sociaux et de nouveaux commerces.

Plus tôt dans l'année, la Maire de Paris avait inauguré le 64^{ème} centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Paris, qui a ouvert ses portes au 73 boulevard de la Villette. Cette nouvelle antenne offre gratuitement des rencontres avec des puéricultrices, des ateliers d'éveil mais aussi des consultations médicales préventives du nourrisson et du jeune enfant de 0 à 6 ans.



QUARTIER DES GARES : LA RUE SAINT-LAURENT RÉAMÉNAGÉE

Afin d'améliorer la propreté de la rue Saint-Laurent, régulièrement souillée malgré les efforts constants des services de la propreté, la voie a fait l'objet de plusieurs réaménagements :

- la file de stationnement côté pair a été supprimée sur la partie entre le boulevard de Strasbourg et le boulevard Magenta.
- le trottoir a plus que doublé sur ce même tronçon.
- une bouche de lavage a été créée devant le numéro 22 de la rue afin d'assurer un nettoyage plus efficace de la rue.
- le stationnement côté impair de la rue a été transformé en stationnement moto, entrecoupé de stationnement vélos.
- un double-sens cyclable a été mis en place.

Ces aménagements permettent un meilleur partage de l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes, dans une rue plus propre et plus accessible.

3 COMMERCES DU 10^e LAURÉATS DU PRIX DU GOÛT D'ENTREPRENDRE



Viande & Chef

Chaque année, la Ville de Paris organise le Prix du Goût d'Entreprendre qui vise à soutenir les artisans dans leur première année d'activité, dynamiser des quartiers et soutenir les opérations de reprise et transmission de commerces de bouche sur le territoire parisien. Les prix ont été remis par Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris chargée du commerce, à l'occasion de la semaine nationale de l'artisanat.

Le 10^e s'est illustré cette année puisque 3 des 8 lauréats sont issus de notre arrondissement :

- **la Crèmerie-Fromagerie Mercy**, située au 204 rue du Faubourg Saint-Martin, qui propose des fromages de saison affinés selon les règles de l'art et des produits laitiers originaux.
- **la boucherie d'un nouveau genre Viande & Chef**, située au 38 rue de Lancry, qui allie savoir-faire du métier de boucher et cuisine éco-responsable.
- **la pâtisserie House of 3 Brothers**, située au 25 rue de Lancry, qui s'inspire de la mode pour proposer des produits de qualité dans un packaging soigné.



House of 3 Brothers



Crèmerie-Fromagerie Mercy

27 JANVIER

JOURNÉE DE LA MÉMOIRE DE L'HOLOCAUSTE ET DE LA PRÉVENTION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Les ministres de l'Éducation du Conseil de l'Europe ont décidé en octobre 2002, d'instituer une «Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité» dans tous les établissements scolaires européens. Le ministre français a pris l'initiative de retenir la date du 27 janvier qui coïncide avec l'ouverture du camp d'extermination d'Auschwitz en 1945 par l'armée soviétique et la libération des quelques survivants.

A cette occasion, les témoins survivants de l'«Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés» (AMEJD) se sont rendus, en compagnie des élus de la Mairie, dans les écoles, collèges et lycées du 10^e arrondissement où des élèves ont été déportés.



5/7 rue Jacques Louvel-Tessier

Juifs dont 1 million et demi d'enfants ont été assassinés dans les camps d'extermination, dont Auschwitz est le plus emblématique. Auschwitz fut l'aboutissement de toute une politique prévue depuis 1924 dans le livre «Mein Kampf» et confirmé par la conférence de Wannsee.



Stèle du jardin Villemain



9 rue Guy Patin

Après avoir évoqué leur vie durant la Seconde Guerre mondiale et celle de leurs parents, frères et sœurs exterminés, ils ont lu les noms des élèves déportés et fleuri avec les élèves la plaque nominale de l'établissement avant de leur rendre hommage par une minute de recueillement.

Cette journée du souvenir fut la commémoration du plus grand massacre de tous les temps lors de la Seconde Guerre mondiale : 6 millions de

Les survivants, amenés à disparaître, essaient de transmettre ce qu'ils ont tant de mal à exprimer. Il ne suffit pas de se souvenir, il faut analyser les faits et engager une réflexion sur les valeurs fondatrices de notre humanisme : la dignité de la personne et le respect de la vie d'autrui. Ce travail peut aider à aborder l'extermination voulue des Roms, des homosexuels par les nazis ; mais aussi les génocides arméniens,

cambodgiens et celui du Rwanda.

Les événements de l'an passé dont notre arrondissement a aussi eu à souffrir, la montée en nombre et en gravité d'actes commis envers les Juifs, les musulmans, les populations chrétiennes, doivent nous rappeler que c'est de la haine, des préjugés, du racisme qu'est née l'horreur absolue des camps d'extermination nazis.

Mais connaître l'histoire de la Shoah, c'est se rappeler qu'il y aurait pu avoir beaucoup plus de victimes sans le courage, la solidarité, le cœur de ceux que l'on appelle «Justes». Sans ces personnes de toutes conditions sociales, de toutes convictions religieuses ou sans religion, qui ont caché, sauvé des Juifs.

Rémi Féraud, le Maire de l'arrondissement et ses adjoints ont soutenu lors de chaque cérémonie dans les écoles l'action de l'AMEJD par leur présence, mais aussi le dimanche 31 janvier lors de l'hommage rendu devant les plaques des enfants déportés du 9 rue Guy Patin et 5/7 rue Jacques Louvel-Tessier ainsi que devant la stèle aux tout-petits enfants juifs déportés avant même d'avoir l'âge d'être scolarisés.

André Panczer

Président du Conseil National
pour la Mémoire des
Enfants Juifs Déportés
(COMEJD)

LES ÉCOLES DE TYPE «JULES FERRY» DANS LE 10^e

Dans notre arrondissement, environ les trois quarts des groupes scolaires furent construits durant la Troisième République.

En effet, un ensemble de lois prises entre 1879 et 1882, sous l'impulsion de Jules Ferry, a rendu l'enseignement primaire obligatoire pour les filles comme pour les garçons, gratuit, et laïc, et a établi en 1880 un règlement très strict concernant la construction et l'ameublement des «maisons d'école». Il a donc fallu construire de nombreuses écoles, et selon un modèle bien précis. Certes, ces bâtiments scolaires ont subi depuis des modifications, mais certains ont bien conservé leur style d'origine, comme l'école du 34 rue du Faubourg-Saint-Denis, celle du 200 rue Saint-Maur, celle du 16 rue Vicq d'Azir, ou encore du 2 rue Pierre-Bullet.



École faubourg Saint-Denis

Le règlement de 1880 est très précis, et définit le «style Jules Ferry» des bâtiments scolaires. Il s'inspire de préoccupations hygiénistes : au rez-de-chaussée, une cour plantée d'arbres doit permettre aux élèves de se détendre pendant les récréations, et un vaste préau constitue une cour couverte. Les salles de classes occupent le premier, et éventuellement le deuxième étage, et au-dessus, se trouvent les logements de fonction, ainsi que certaines salles spécialisées [musique, dessin, laboratoire de physique]. Les salles de classe sont pourvues sur deux côtés de grandes fenêtres, ce qui permet une bonne diffusion de l'air et de la lumière. Elles sont larges (6,20 m.), ont une bonne hauteur sous plafond, et doivent permettre de loger une cinquantaine d'élèves dans des conditions favorables.

Certes, la nécessaire modernisation a pu modifier la structure intérieure de ces bâtiments, mais l'extérieur est resté caractéristique de ce style «Jules Ferry», particulièrement pour les 4 écoles citées. Les façades correspondent au courant «rationaliste» de l'architecture de l'époque : s'opposant aux «historicistes», qui



École Saint-Maur

reproduisaient des styles des siècles passés, les «rationalistes» recherchaient simplicité, clarté, et rationalité. Viollet-le-Duc, leur porte-parole, déclarait : «En architecture... il faut être vrai selon le programme, (c'est-à-dire) remplir exactement, scrupuleusement, les conditions imposées par un besoin, et vrai selon les procédés de construction (c'est-à-dire) employer les matériaux suivant leurs qualités et leurs propriétés».

Et en effet, les architectes de ces écoles ont su être «vrais selon le programme»,



École Pierre Bullet



École Vicq-d'Azir

en se conformant à un cahier des charges très exigeant. La structure intérieure des bâtiments, qui leur était imposée, se lit d'ailleurs sur la façade : les étages diffèrent par la forme des fenêtres et la décoration, ce qui souligne leur destination différente, comme on le voit nettement à Vicq d'Azir et rue Saint-Maur.

Ils ont été également «vrais selon les procédés de construction» comme l'entendait Viollet-le-Duc : ils montrent les matériaux pour ce qu'ils sont, sans les cacher par un enduit : c'est souvent la pierre pour la partie porteuse, et la brique pour les parties portées. Bien sûr, chaque architecte pouvait jouer différemment sur les matériaux. À Vicq d'Azir, par exemple, la pierre prédomine, alors que rue Saint-Maur, c'est plutôt la brique. Mais il n'y a jamais d'éléments architecturaux surajoutés, c'est l'assemblage des matériaux et de leurs couleurs qui crée la décoration : le contraste entre la pierre claire et les briques colorées (Faubourg Saint-Denis), ou l'assemblage de briques de forme et de couleur différentes (Pierre-Bullet, Saint-Maur), ainsi que l'emploi de médaillons (Faubourg Saint-Denis, Pierre-Bullet) ou de frises colorées, comme rue Saint-Maur. On a parlé de «l'euphorie polychrome» de certains architectes de l'époque, que l'on jugeait bien adaptée à des bâtiments destinés aux enfants.

Ces caractéristiques, malgré des modifications et des ajouts de bâtiments, se retrouvent aussi dans de nombreux autres groupes scolaires du 10^e, lequel compte également, bien sûr, de belles réalisations récentes.

Françoise Tiard
Histoire & Vies du 10^e

GROUPE SOCIALISTE

« Revaloriser le quartier des deux gares »

Depuis le début de cette mandature, nous avons fait du quartier des gares une priorité en matière d'aménagement et d'amélioration de la qualité de vie. Cet objectif passe entre autres par l'amélioration des liaisons entre les quartiers des gares du Nord et de l'Est. Chaque jour, près de 6 000 voyageurs, usagers et habitants du quartier transitent ainsi par la rue d'Alsace, itinéraire le plus court entre les deux gares. En partenariat avec la SNCF, la Mairie de Paris a réfléchi à l'aménagement de cet espace pour faciliter le trajet pour les voyageurs et créer un véritable lieu de promenade et de détente pour les riverains. Ainsi, la rue va bénéficier d'ici 2019 d'un "balcon vert", jardin en surplomb des voies de la gare de l'Est, ainsi que d'un hôtel de la chaîne Okko.

L'ouverture d'une salle de consommation à moindre risque à l'automne prochain, en lien avec les services de police et de justice, viendra réduire l'usage de stupéfiants dans l'espace public et renforcer la sécurité dans le quartier et les conditions sanitaires des usagers de drogue. Elle permettra aussi d'améliorer la qualité de vie dans ce quartier très touché par la consommation de drogues.

Cette salle sera adossée à l'hôpital Lariboisière, qui va lui aussi faire l'objet d'importants travaux : à l'Est du site, reconstruction du service des urgences, des réanimations et des surveillances continues, modernisation en réorganisant les services de manière plus adaptée, ouverture sur la ville avec une mise en valeur des bâtiments historiques, ce qui permettra de dynamiser le secteur des gares.

Dans le même esprit, un programme ambitieux de modernisation et de rénovation de la gare du Nord a été lancé il y a 3 ans par la SNCF. Il comprend deux volets : le premier, qui consistait à remettre la gare en beauté, est désormais terminé, et le second, qui devrait s'achever en 2018, comprend un programme de modernisation lourde avec la rénovation complète et la création d'équipements dans la gare.

Enfin, la concertation est lancée sur le projet d'aménagement du boulevard de la Chapelle, avec la Mairie du 18^e. Il concerne la promenade urbaine sous le viaduc du métro aérien. Des ateliers ont déjà été menés par les services de la Ville, en lien avec l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), les associations et les conseils de quartier. L'idée est de créer un espace convivial qui effacera la frontière entre les 10^e et 18^e arrondissements.

Conformément à ses engagements, votre équipe municipale est mobilisée pour un quartier des gares plus accessible, plus agréable et plus tranquille.

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10^e :

Rémi Féraud, Eric Algrain, Paul Beaussillon, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Paul Simondon, Olga Trostiansky

GROUPE COMMUNISTE

« Loi travail : on vaut mieux que ça ! »

Le 31 mars 2016, malgré des conditions météorologiques désastreuses, nous étions plus d'un million à travers la France à nous exprimer pour le retrait de la loi travail.

Après le succès de la pétition en ligne, c'est maintenant dans la rue que s'exprime l'opposition à ce projet porteur de régressions.

Les jeunes, les travailleurs, tous voient clairement comment la loi El Khomri, rendrait plus dur, plus pénible leur quotidien :

- On travaillerait plus pour gagner moins, jusqu'à douze heures par jour par simple « accord ».
- Les patrons auraient toute liberté pour décider quand commence la semaine et contourner la majoration de la rémunération le dimanche.
- Les licenciements seraient facilités. Les risques encourus par les patrons pour licenciement abusif seraient réduits.
- Les femmes seraient particulièrement pénalisées, notamment à travers la déréglementation des temps partiels.
- La médecine du travail, les prud'hommes, les institutions représentatives du personnel seraient sérieusement affaiblis.

Sans l'avouer ouvertement, le projet de loi met fin de fait aux trente-cinq heures. Pire, contrairement à un principe fondateur de notre droit social destiné à protéger les salariés, des accords d'entreprises pourraient contenir des dispositions plus défavorables aux travailleurs que ce que prévoit la loi.

Ce serait la fin de l'égalité face à la loi.

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), et les milliards d'euros d'exonérations aux entreprises n'ont pas eu d'effet positif face au chômage. Une fois encore, l'objectif est de faire un nouveau cadeau aux entreprises sous prétexte d'amélioration du marché de l'emploi. Comment pourrions-nous croire que faciliter les licenciements va réduire le nombre de chômeurs en France ?

Le Parti Communiste Français propose pour sa part d'augmenter les salaires, pour améliorer le pouvoir d'achat, relancer la consommation et la croissance et de baisser le temps de travail à 32 heures par semaine pour permettre la création de centaines de milliers d'emplois. Refusons collectivement par tous les modes de mobilisations possibles, que ce soit sur internet, dans les lycées, dans les entreprises, dans la rue et sur la place publique, ce retour en arrière aux conditions de vie du 19^{ème} siècle.

Les travailleurs ne le méritent pas, la jeunesse mérite un autre avenir. On vaut mieux que ça !

Didier Le Reste

Conseiller de Paris, en charge de la politique de la ville et de l'intégration,

Dominique Tourte

En charge de la petite enfance,

Dante Bassino

Adjoint au Maire en charge du Logement

Syndicalistes, élus communistes-Front de Gauche du 10^e arrondissement

GROUPE EELV

« Un début de mandat sous le signe de la participation citoyenne »

Depuis le début de la mandature, nous affichons notre volonté d'avancer sur les délégations dont nous avons la charge en impliquant au maximum les habitants du 10^e. Démocratie locale, budget participatif, vie associative, espaces verts, développement durable, économie sociale et solidaire, santé, handicap... nous sommes aujourd'hui d'autant plus heureux de porter des projets impliquant en premier lieu des citoyens désireux de s'engager, que les bouleversements sociétaux dont nous sommes les témoins nous rappellent chaque jour l'urgence de renforcer une cohésion sociale malmenée.

Ainsi l'adoption de la nouvelle charte des conseils de quartier, votée lors du conseil d'arrondissement de mars 2016 en remplacement de la précédente charte qui datait de 2002 contribue à renforcer le rôle de ces instances indispensables au bon fonctionnement de la démocratie locale. De même le succès du budget participatif dans le 10^e arrondissement témoigne de l'intérêt manifeste des parisiennes pour prendre directement part aux aménagements d'une ville plus solidaire et plus écologique.

Par ailleurs le lancement du conseil local du handicap en novembre 2014, du conseil local de la santé en juin 2015 et du conseil local de la santé mentale en mars 2016 abondent également dans ce sens, sollicitant en premier lieu l'expertise des acteurs de terrains et l'expérience des habitants de l'arrondissement concernés par ces problématiques.

Peut-on se satisfaire d'une démocratie de spectateurs, interrogeons-nous à l'occasion de la campagne des municipales en 2014. En ces temps de défiance vis-à-vis du politique et alors que le processus démocratique national est rongé par des symptômes alarmants, notre responsabilité d'élus locaux est plus que jamais engagée dans cette démarche qui tend à donner aux citoyens un rôle central dans les décisions politiques.

Sylvain Raifaud,

adjoint au Maire du 10^e arrondissement chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

Léa Vasa,

adjointe au Maire du 10^e arrondissement chargée de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, du suivi du Plan climat énergie et du handicap

Anne Souyris,

co-présidente du groupe écologiste au Conseil de Paris, conseillère du 10^e arrondissement déléguée à la santé

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

« La démocratie marketing »

Samedi 2 avril s'est tenu à l'Hôtel de ville la nuit de la démocratie participative, exercice de communication tendant à montrer que l'exécutif municipal écoute ses administrés.

L'ouverture d'une salle de shoot dans notre arrondissement est pourtant l'exemple symptomatique de la manière dont la majorité piétine la concertation lorsque sont en jeu des sujets qui touchent vraiment les Parisiens.

Le maire du 10^e arrondissement consulte les habitants lorsqu'il est question de planter un pied de tomate en bas de leur immeuble, mais il reste muet lorsqu'il impose une salle de shoot au cœur d'un quartier résidentiel.

Notre groupe s'oppose et continuera à s'opposer à ce projet funeste. Mais la question en jeu aujourd'hui dépasse ce cadre. Il n'est pas admissible que l'emplacement de la salle de shoot, le 2 rue Ambroise Paré, n'ait à aucun moment fait l'objet d'une consultation des riverains, qui n'ont découvert le lieu retenu unilatéralement par l'équipe en place que lors du conseil d'arrondissement du 14 mars dernier.

Avec près d'un million d'euros consacrés aux travaux d'aménagement de la salle et un million d'euro nécessaires à son fonctionnement annuel, les Parisiens sont en droit d'avoir voix au chapitre.

Avec les craintes légitimes que pose l'implantation de cette salle de shoot au milieu d'immeubles résidentiels et de commerces, en termes de sécurité, de développement du trafic de stupéfiants alentour, de présence des toxicomanes dans le quartier une fois leur dose injectée, les habitants du 10^e sont en droit d'attendre des réponses précises.

Mais il semblerait que le dialogue et l'écoute ne soient pas le fort de la majorité en place. La fusion des arrondissements, la fermeture précipitée des voies sur berge, le réaménagement des places, sont autant de projets sur lesquels les Parisiens se trouvent chaque fois placés devant le fait accompli.

La démocratie participative ne peut être un simple slogan ou n'être appelée en renfort que sur des sujets consensuels, au risque de la voir discréditée. Il ne faut avoir peur ni du débat ni de la contradiction, et encore moins de l'avis des Parisiens. La démocratie mérite définitivement de ne pas être relayée à une simple nuit marketing une fois par an.

Déborah Pawlik,

Présidente du groupe Les Républicains au conseil d'arrondissement, Vice-présidente du groupe Les Républicains au Conseil de Paris

Frédéric Bouscarle,
conseiller d'arrondissement

Laurent Schouteten,
conseiller d'arrondissement

LA RÉPUBLIQUE REND HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS

Le 10 janvier 2016, une cérémonie d'hommage a eu lieu place de la République pour honorer la mémoire des victimes des attentats de Charlie Hebdo et du 13 novembre 2015. Les mots de Victor Hugo, écrits lors de son retour à Paris, ont résonné sur la place : « *Qui attaque Paris attaque le genre humain [...] Soyez unis, vous serez invincibles [...] C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté.* »

Une plaque commémorative a été dévoilée au pied du chêne planté pour l'occasion. Puis le Président de la République et la Maire de Paris ont procédé à un dépôt de gerbes au pied de la statue de la place de la République. En fin d'après-midi, Anne Hidalgo a participé aux illuminations du chêne, de la statue et de la fresque Fluctuat Nec Mergitur.



Quelques mois après les attaques terroristes dont ils ont été la cible, le Petit Cambodge et le Carillon ont rouvert et la vie a repris son cours dans le quartier autour des rues Alibert et Bichat.

